



EDITO

L'année 2016 a été une bonne année pour les travaux d'investissement avec, entre-autres, la réalisation de la station d'épuration et, aussi, une moins bonne avec les dégâts causés par les intempéries du 24 novembre notamment à Vignale, sur la piste de Funtana Monte, aux captages et sur la canalisation de l'eau.

Les travaux d'investissement suivent sur un rythme soutenu en 2017.

L'été, qui débute avec le traditionnel, et apprécié, feu d'artifice s'annonce animé avec l'organisation de nombreuses manifestations, diverses, sportives et culturelles, se terminera, cette année encore, en apothéose avec le concours international de chants lyriques et aura, nous l'espérons, votre agrément.

Quant à moi, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer de bonnes vacances en toute amitié et convivialité.

Armand GUERRA
Maire

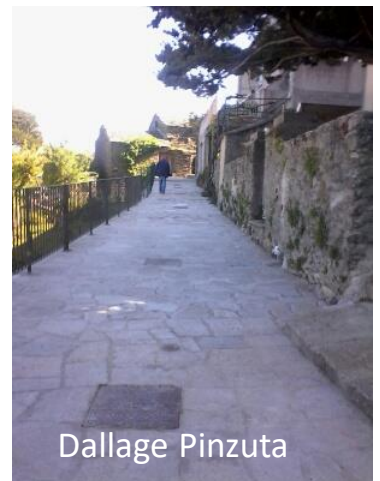
Sommaire

Conseil Municipal	P.2
Travaux	P.3
Budget	P.4
Infos	P.5 et 6
Ecole	P.7
Vie associative	P.8 et 9
Civisme	P.10
Etat Civil et diplômes	P.11
Informations pratiques	P.12

Pensez à vous abonner à notre newsletter
www.canarivillage.com

Le 28 janvier
2017

- PLU
- Communauté des Communes PLU
- Suite intempéries
- Travaux mairie
- Tarif des panneaux de signalisation informations locales
- Point des travaux lancés et à venir
- Préparation du budget 2017
- Affectation du 6^{ème} logement Résidence E Valle
- Questions diverses



Le 25 février
2017

- E Valle – Portail électrique
- Délibération – Indemnité de responsabilité du régisseur d’avances et des recettes du Couvent
- PLU – Projet Imiza (Didier Pierrat)
- Dossier Muracellu : lettre à la préfecture
- Déclarations de travaux et permis de construire
- Personnes âgées : Alarmes
- PLU – Avancement
- Point Gîtes et Centre Culturel
- Questions diverses

Le 15 avril
2017

- Vote des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2016
- Affectation des résultats 2016
- Vote des 4 taxes 2017
- Vote des Budgets Primitifs 2017
- Tarification de l’eau 2017
- Délibération sollicitant l’intervention des forestiers sapeurs sur la piste de Fontana Monte
- Baux éleveurs et Divagation animaux
- Réaménagement de l’entrée de la place du clocher

Le 27 mai
2017

- Délibération PLU
- Délibérations création d’un poste d’adjoint administratif et d’un poste d’adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- Contrat d’entretien eau / station épuration
- Ruines : Projets municipaux
- Préparation de la saison estivale :
 - Sécurité
 - Divagation des animaux
 - Chemins de randonnées
 - Entrée de la place du clocher
 - Centre culturel
- Questions diverses



Réalisations depuis le 01/01/2017

Achats :

- Panneaux de publicité
- Barrières de sécurité
- Lampadaires solaires
- Nouveau matériel centre culturel (Cuisine et Frigidaires neufs)
- Chaises + Tables

Travaux :

- Dallage devant Sainte Croix
- Dallage d'une ruelle à Pinzuta
- Marches à Scala
- Ralentisseur à Marinca
- Mur aux HLM pour canaliser l'eau de pluie
- Mur et clôture à l'école
- Clôture à Solaro

Autres travaux de voirie

- Mur de soutènement E Valle

Bâtiments et églises :

- Façades de Sainte Croix
- Reprise de la toiture au centre culturel
- Reprise des menuiseries au Couvent
- Travaux de mise en sécurité au couvent
- Remplacement de 2 chauffe-eau

Intempéries :

- Mur à Solaro
- Travaux place de Vignale. Nouvelle canalisation

AEP :

- Remplacement d'une pompe au réservoir HLM
- Remise en état de la piste Fontana Monte et réseau d'eau

Travaux en cours

de réalisation et marchés attribués

- * AEP :
- Travaux à Fontana Monte suite intempéries
- Schéma Directeur eau et dossier Nickel
- * Drains à Pinzuta et Olmi
- * Appartement école
- * Mur à Piazza

Dossiers en attente des arrêtés de subvention

- 2^{ème} dossier de voirie
- Parking de Dingo
- Locaux de la mairie
- Climatisation du centre culturel

Dossiers en préparation

- Carrelage de Saint François
- Caméras de surveillance place du clocher

AEP :

- Station de chlorage au réservoir HLM
- Canalisation Arega/Ercuna et réservoir de Bulceto (Plus de 3 km)

Diverses réunions

09/01 – Réunion de chantier STEP
 10/01 – Réunion de chantier Sainte Croix
 13/01 – Constat intempéries novembre 2016
 21/01 – Galette des rois
 28/01 – Conseil municipal
 30/01 – Signature des marchés voirie
 31/01 – Réunion chantier Sainte Croix
 06/02 – Réunion schéma directeur de l'eau
 15/02 – Réunion chantier usine (réception travaux) après intempéries
 23/02 – Réunion STEP
 10/03 – Réunion à la Communauté de Communes Préparation du budget

14/03 – Réunion chantier Sainte Croix
 24/03 – Réunion préfecture – Travaux usine
 31/03 – Réunion Communauté de Communes
 07/04 – Réunion Communauté de Communes Vote des comptes administratifs et budgets
 15/04 – Conseil Municipal (vote des comptes administratifs et budgets)
 25/04 – Réunion chantier Sainte Croix
 28/04 – Réunion chantier voirie
 18/05 – Préfecture : Commission de sécurité
 27/05 – Réunion conseil municipal
 23/06 – Réunion du conseil de gestion du Parc Marin du Cap Corse et de l'Agriate

Comptes administratifs de 2016

Budget principal M 14	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	521.666,14	373.237,94
Investissement	161.175,76	157.726,40
Reste à réaliser au 31/12/2016 Subventions Travaux	216.134,00	213.810,00

L'excédent de fonctionnement au 31/12/2016 était de 148.428,20 € dont 66.000 € de report.

L'excédent de l'année 2016 est de 82.428,20 €.

Budget annexe AEP M 49	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	91.021,98	96.116,50
Investissement	583.246,56	659.651,28
Reste à réaliser au 31/12/2015 Subventions Travaux	245.979,00	130.000,00

Perte de l'exercice 5094,52 €

Dont 579.651,28 € de travaux

Le total des investissements 2016, travaux + achats est de : 737.377,68 euros

Investissement : le total cumulé 2014/2016 est de : 1.682.949,71 euros

La trésorerie au 31/12/2016 était de : 185.400,00 euros

après déduction des mandats établis en 2016 et réglés en 2017.

Les salaires et charges réels (déduction faite de toutes les aides pour les emplois aidés) représentent 27,12 % des produits réels 2016 de fonctionnement des budgets « principal et annexe » qui s'élèvent à 518.805 € (rapport de la Direction des finances publiques).

A noter que la dotation générale de fonctionnement (DGF) de l'état est passée de 85.498 € en 2012 à 70.316 € en 2016 et 66.549 € en 2017.

Budgets primitifs 2017

Les budgets primitifs ont été votés à l'unanimité, ils s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Budget principal M 14	Fonctionnement	Investissement
Montant	529.912,00	472.467,00

Les diverses dotations de l'état en 2017 sont sensiblement égales à celles de 2016. La participation de la commune, prélevée sur la taxe d'habitation, pour alimenter le Fonds GIR, de 30.978 € reste inchangée.

Les 4 taxes (TH, TF, non bâti et foncière entreprises), dont les taux sont maintenus depuis 2015, rapportent 123.245 €.

Budget annexe A.E.P M 49	Fonctionnement	Investissement
Montant	155.463,00	392.941,00

Principales dépenses d'investissement, le schéma directeur de l'eau, la recherche d'eau sans nickel et le solde la station d'épuration.

Pour tenir compte des frais supplémentaires qu'engendre l'entretien de la STEP, après une perte d'exploitation de 5.094,52 € en 2016, et, comme annoncé une augmentation de 5 % de la redevance et du m3 d'eau facturé a été votée. Le résultat d'exploitation de l'année 2017 est à surveiller.

Communauté de Communes

Réunion du 02/12/2016

- Convention de mise à disposition de service concernant la collecte des encombrants
- Point sur le transfert de compétence eau et assainissement
- Point sur le fonctionnement de la collecte des déchets et du tri sélectif

Réunion du 03/03/2017

- Parc naturel marin
- Contrat de ruralité
- Point sur les chiffres du tri sélectif

Réunion du 07/04/2017

- Budget
- Compte administratif

Réunion du 24/05/2017

- Fonctionnement des recycleries
- Attribution des subventions aux associations
- Choix de gestion et compétence eau et assainissement
- Projet école numérique

Festivités

- 13/07 – Feu d'artifice et bal
- 15/07 – Concours de boules – Société de Chasse
- 16/07 – Journée du livre de 17 h à 20 h
- 23/07 – Loto – La Kanelate
- 28 ou 29/07 – Bal – Bar des Amis
- 28/07 – Marché
- 29 et 30/07 – Exposition peinture
- 06/08 – Tournoi de sixte – Société de chasse
- 11/08 – Pièce de théâtre – Cinna de Corneille
- 11/08 -- Marché
- 13/08 – Marché nocturne avec Corse Matin
- 15/08 – Bal – Bar des Amis
- 20/08 – Soirée Corse – Société de chasse
- 23/08 – Concours de boules – Société de chasse
- Du 28/08 au 01/09 – Concours de chant lyrique
- 28/08 – Concert piano Cangelosi
- 30/08 – Concert Michèle Caniccioni
- 01/09 – Concert final chant lyrique
- 17 et 18/09 – Journées du patrimoine

Eau

Le grand chantier de ces deux prochaines années

Vous n'êtes pas sans ignorer que les intempéries de fin 2016 avaient détruit une grosse partie du réseau d'alimentation.

L'agence de l'eau a imposé la mise en place de compteurs en entrée et sortie des captages et des réservoirs afin de vérifier et de réguler la consommation de l'eau.

Ces compteurs semblent poser problème au niveau des crépines de sécurité qui filtrent énormément afin de rendre l'eau la moins polluée possible.

Quelques unes de ces crépines se sont obstruées dernièrement entraînant quelques coupures d'eau.

Nous venons de mettre en place un contrat d'entretien avec la SARL ANGIUS afin de sécuriser la circulation de l'eau entre nos différents bassins.

Parallèlement nous allons supprimer la pompe immergée des HLM pour la remplacer par 2 pompes extérieures plus faciles d'accès et avec une possibilité de secours rapide.

De même, nous allons remplacer la vieille canalisation d'arega vers le bassin d'Ercuna et y rajouter un accès direct vers le bassin de Bulceto.

Nous vous le rappelons ce chantier est prioritaire et nous y portons tout le soin nécessaire afin de sécuriser la commune pour les 20 ans à venir et avant le transfert à la communauté de communes.

L'eau est une ressource rare pensez y chaque fois que vous l'utilisez.

L'ADMR offre un nouveau service avec le portage de repas à domicile. Renseignez-vous en téléphonant au 04.95.36.18.47.

Vous découvrez une bête morte. **Equarri Corse** collecte gratuitement tout animal (vache, cochon, brebis, chèvre) mort en divagation ou chez les éleveurs.

Tél : 04.95.47.05.56.

Mail : equarricorse@hotmail.com

Chemins de randonnées

7 chemins ont été ouverts, signalisés et fléchés auxquels ont été ajoutés 1 chemin des chapelles et 1 chemin des lavoirs.

Des fiches sont en ligne sur le site communal et 1000 petits carnets de route ont été imprimés qui seront distribués aux commerçants et aux offices de tourisme.

Une émission de Via Stella y a été consacrée et notre travail est cité en exemple par les autres communes du cap.

Giru 2017

Après le succès du marché nocturne du 19 août 2016, en collaboration avec le journal Corse- Matin, l'expérience sera poursuivie et amplifiée cette année avec une soirée plus longue car suivie d'un bal.

Le 28 mai nous avons eu le plaisir d'accueillir Monseigneur Olivier De GERMAY, évêque de Corse, qui a confirmé dans la grâce reçue du baptême 13 personnes dont 8 enfants de CANARI. Cérémonie suivie, sur la place de l'église, d'un bon repas offert par les familles que nous remercions sincèrement pour cette belle journée mémorable empreinte d'amitié et en présence de l'évêque.

PLU – Le document a fait l'objet d'un léger report destiné à lever les remarques préfectorales et territoriales afin d'arriver à un accord satisfaisant pour toutes les parties. La reprise du processus d'enquête publique va intervenir dès cet été. Vous serez informés de son déroulement via notre site communal et par affichage.

SYVADEC

Suite à notre demande d'implantation d'une déchetterie sur la partie ouest du cap, le Syvadece nous a fait part de son impossibilité à la réaliser.

Néanmoins les discussions se poursuivent concernant la possibilité d'utiliser la plate-forme de Saint-Florent. Réponse au deuxième semestre !!!

A signaler que les gravats font l'objet d'une filière professionnelle et du BTP. Non du Syvadece.

Musée et Gîtes

Divers travaux d'aménagement ont été réalisés.

De nouvelles brochures plus actuelles et plus modernes ont été éditées.

Un nouveau site internet est en préparation.

« Canari Village »

Une page Facebook est ouverte à tous, qui vous permet de recevoir les infos récentes de la municipalité et de pouvoir donner votre avis, si vous souhaitez y répondre, ainsi que sur tous les sujets qui vous semblent importants pour la vie de notre commune.



La Maison Ecologique

Cette année l'école de Canari a travaillé sur la conception d'une maison écologique.

Elle doit permettre la préservation de l'environnement et s'y intégrer.

Comment y parvenir ?

Nous avons cherché à utiliser des énergies renouvelables et peu polluantes pour économiser l'eau.

Dans un premier temps, pour limiter la consommation d'énergie pour le chauffage, il faut veiller à bien isoler la maison (Laine de mouton, Paille, Mur végétal qui isole aussi du bruit ...)

La maison écologique est autonome au maximum, dans sa consommation d'énergie.

On utilisera des panneaux solaires pour l'éclairage et une éolienne.

Le puits canadien est un système qui permet de capter l'air extérieur, de le faire circuler dans un tube souterrain, qui est à température constante toute l'année.

L'air entrant dans la maison est plus frais l'été et plus chaud l'hiver.

Pour le chauffage, les cheminées ouvertes sont à proscrire pour leur très mauvais rendement et la production de particules polluantes, issues d'une combustion incomplète.

Préférer donc le poêle à bois.

On privilégiera le bois d'origine locale plutôt que les granules venant du continent (transport polluant).



ASSOCIATION CANARI Racing

Pour nos amis amateurs de sport automobile voici les résultats de nos Canarais pour les 6 derniers mois:

- Porto-vecchio 4 et 5/02

- Robert Simonetti 16^{ème}
- Hugo Grégorj Problèmes de freins et d'amortisseurs
- Jonathan Caniffi (copilote) Sortie de route

- Pays Ajaccien 3,4 et 5/03

- Leria Beneteau (copilote) 8^{ème} en VHC

- Cap Corse Historique 10,11 et 12/03

- Robert Simonetti Casse moteur
- Leria Beneteau (copilote) Problème mécanique
- Tony Padovani 7^{ème} VHRS

- Costa Serena 31/03-2/04

- Leria Beneteau (copilote) 33^{ème}

- Ronde de la Giraglia 2 et 3/06. Le clou de la saison pour nos cap-corsins !!

- Au final :
- Abandon pour Robert Simonetti et Romain Defendini sur problèmes mécaniques.
- Hugo et Coralie 20^{ème} et carton plein. 1^{er} du groupe et 1^{er} de classe.
- Sébastien Orsoni (copilote) 22^{ème} et 4^{ème} en R3
- Francis et Laura 30^{ème} et 2^{ème} FA8 (leur BM a de beaux restes !)
- Jo et Leria 50^{ème} et 3^{ème} F2013
- Jonathan Caniffi (copilote) VAINQUEUR EN VHC !!!
- Tony Padovani et Marine Ganardo 10^{ème} VHRS

A noter les débuts de Thomas Mosconi (fils de notre Claudia communale) comme copilote de JP Lazzarini. Abandon sur problèmes mécaniques après un bon début de course.

Bravo à tous et à bientôt pour de nouvelles aventures.

Le Président
Charles GREGORJ



La Kanelate

Grâce à votre fidélité et à l'obtention d'une subvention, nous réalisons les travaux de restauration du tableau de Notre Dame du Mont Carmel, autel de la chapelle sud de l'église.

Le montant des travaux s'élève à 10.700 € ht.

Nous serons présents sur les 3 marchés organisés par la municipalité pour la vente de petits objets pieux.

Nous organisons un loto le dimanche 23 juillet.

Préparation de la messe du 15 août.

Participation et visites pour les journées du patrimoine les 16 et 17 septembre.

Fin septembre, réception, avec la municipalité, d'un groupe corse de Marseille pour la visite du village et de son patrimoine (80 personnes)

Projet: Assurer la réfection des fresques du dôme et divers travaux.

Merci à tous. Bon été.

Le président
BERTONI Maurice

Association des Amis de la Chapelle de Saint Thomas de Marinca

L'ACSTM continue de faire son bonhomme de chemin, lentement mais sûrement, grâce à la bonne volonté de chacun d'entre nous, et nous allons pouvoir effectuer certains travaux d'ici quelques mois. Ces travaux, sur devis, seront soumis aux votes lors de l'Assemblée Générale de notre Association qui est prévue le 12 juillet prochain.

Nous tenons à nouveau à remercier vivement tous les Adhérents pour leur fidélité et leur soutien.

Nous vous disons donc à bientôt.

Bien amicalement à tous,

Le Président
Toussaint MATTEI

Association Artistique Culturelle et Musicale du couvent de Canari

Du 28 août au 1^{er} septembre 2017, organisation du 10^{ème} concours de chants lyriques.

20 candidats se présenteront devant un jury présidé par notre amie Madame Renée Auphan et parmi lequel nous trouverons : Maître Reynald Giovaninotti (chef d'orchestre international), Monsieur Maurice Xiberras (directeur de l'opéra de Marseille), et d'autres membres aussi prestigieux.

Nous souhaitons continuer de faire de cet événement une très belle réussite, comme d'habitude, et participer au rayonnement de Canari.

Ce festival débutera par un concert de piano autour des sonates de Beethoven, donné par Olivier Cangelosi.

Jacques Scaglia

Association Les Turlupins

Les apprentis comédiens de l'école de CANARI sont impatients de se produire devant vous.

Résultat du travail de toute une année à raison d'une heure par semaine, le spectacle sera présenté le jour de la fête de l'école. 9 scénettes jouées par Cloé, Noa, Emma, Maud, Lilou, Marion, Natale, Cassandra, Tom, Samuel, Ambre, Livia, Raphaël et Lisandru.

Le jour venu, venez nombreux et applaudissez-les très fort.

La présidente
Irène Aiello

Nous tenons à remercier Mme Irène AIELLO pour ces années passées avec beaucoup de patience auprès de ses « apprentis comédiens » pas toujours faciles à guider mais au final des représentations appréciées de tous.

Encore merci, Irène.

Commission de sécurité

Les succès populaires obtenus par les diverses et nombreuses manifestations culturelles et sportives tout au long de l'été ne sont pas sans poser quelques problèmes de sécurité.

Le Conseil Municipal a donc décidé de procéder à la mise en place d'une commission qui sera chargée de gérer au mieux les problèmes de sécurité en concertation avec les commerçants et les associations organisatrices de ces manifestations qui seront réunis avant chaque manifestation.

Station d'épuration

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter, dans le circuit des toilettes, toutes sortes de déchets pouvant perturber le bon fonctionnement de la station d'épuration, principalement les serviettes hygiéniques.

Place du clocher

Respectons les interdictions de stationner prévues de part et d'autre de l'entrée de notre place commune. N'attendons pas qu'un accident se produise et respectons les autres.

Stade et aire de jeux

Nous vous rappelons que ces endroits sont réservés en exclusivité aux enfants, familles et pratiquants sportifs et **sont strictement interdit aux animaux.**

Encombrants

Depuis le mois de juillet dernier il est strictement interdit, par arrêté municipal, de déposer quelque encombrant que ce soit sur le territoire communal.

Un service d'enlèvement est à votre disposition en mairie qu'il vous faut contacter au préalable. 04 95 37 80 17

Quelques incivilités ont été constatées. Soyez assurés que notre vigilance sera maximum cet été.

Affichage extérieur

Des panneaux d'information publique ont été installés aux croisements d'Abro, de Vignale et récemment de Marinca.

Ils sont en tout point conforme à la loi Grenelle sur l'environnement et la pollution visuelle. Ils participent de façon très sensible à la hausse de fréquentation de notre village.

Epaves

Vous pouvez prendre contact avec l'entreprise Tomei de Luri (06 52 88 05 10) afin de faire enlever vos épaves ou vous adresser en mairie.

Divagation des animaux.

Il semble que la divagation des animaux ait repris et quelques incidents matériels sont à déplorer.

Merci à nos éleveurs de poursuivre l'effort engagé afin de conserver notre village propre et d'éviter les accidents et la destruction de nos murs qui sont notre patrimoine.

Arrêtés municipaux

- **Incorporation des biens sans maîtres dans le domaine communal.**
- **Règlementation du dépôt des encombrants sur le territoire communal.**

Naissances

- 24/11/2016 : Léa et Laura, filles de Hervé COLOMB et de Laurence MICHAUD
- 24/12/2017 : Maëlya, fille de Marie Yvonne TULASNE et de Julien BLEUZE
- 01/01/2017 : Lucca, fils de Sébastien et de Marine GUAZZELLI
- 10/01/2017 : Livia et Andréa, filles de Fabrice ORSINI et de Pascale ARNICHAND
- 19/01/2017 : Ghjulia Maria, fille de Romanu et de Kristina GIORGI
- 25/03/2017 : Margot, fille de Mathieu et de Céline CHEVREUIL
- 16/04/2017 : Louis, fils de François MASSARI et de Virginie PELLEGRINI
- 29/04/2017 : Enzo Adrien, fils de Karl et de Magalie BELLANGER
- 16/06/2017 : Anna-Dea, fille de Anthony OTTOMANI et de Audrey LUCCIONI
- 20/06/2017 : Leandru, fils de Laurent FIGARELLA et de Serena MOSCONI

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux enfants, ainsi qu'aux parents, grands-parents et arrières grands-parents.

Décès

- 27/12/2016 : Madame SEEBODE Marion
- 27/12/2016 : Madame SIMONETTI Pierrette née GUERRA
- 02/01/2017 : Madame STURLESI Françoise née BARTOLI
- 18/01/2017 : Madame PAOLI Mireille née BALDASSARI
- 17/02/2017 : Monsieur PAOLI François
- 01/03/2017 : Madame GREGORI Fernande
- 13/04/2017 : Madame BERTONI Céline née MOINARD
- 25/04/2017 : Madame ALESSANDRINI Brigitte née PADOVANI
- 11/06/2017 : Madame CERVONI Dominica

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Mariage

- 17/06/2017 : Mr Marc ORSINI et Mme Emilie GIRARD

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux mariés.

DIPLÔMES

Licence Biologie : Clara MARUCCHI
 BTS Comptabilité Gestion : Maeva ANGIUS
 BTS Négociations et Relations Clients : Saveria GUERRA
 BTS Tourisme : Stella FRIRY
 BAC S mention très bien : Pauline BOUDAOUD, Ange DELOMIEUX et Céline ORSINI
 BAC ST2S mention bien : Carla ROMANACCE
 Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie : Laetitia ANGIUS
 Brevet Professionnel Restauration option cuisine : Marie Charlotte ANGIUS

Nos plus sincères félicitations à tous les diplômés.

SPORTS

Handball

Alexis COLLILIEUX : Champion de Corse en moins de 17 – Vice
 Champion de Corse en moins de 19 – Finaliste de la coupe de Corse en
 moins de 17

En ce qui concerne cette rubrique, nous vous demandons de nous aviser de tout évènement que vous désirez voir paraître. Nous n'avons pas toutes les informations en temps voulu. Nous vous remercions.

Horaires d'ouverture



Mairie

Lundi et Vendredi : de 9h à 12h

Mardi et Jeudi : de 14h à 17h

Conservatoire du Cap Corse

Juillet et Août : tous les jours de 10h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00

Hors cette période : visites sur rendez-vous

Lundi et Vendredi : de 9h à 11h

Mardi et Jeudi : de 14h à 16h

Bibliothèque

Lundi et Samedi : de 10h à 11h

Numéros utiles



Gendarmerie Brando : 04 95 33 20 17

Gendarmerie de Luri : 04 95 35 09 41

Mairie : 04 95 37 80 17

Service de car Canari – Bastia le mercredi :

Mairie de Barrettali : 04 95 35 10 54

Collecte des encombrants

S'adresser à la mairie.

Tri sélectif : Sacs Cabas : utile au tri sélectif disponible en mairie (1 par foyer)

Urgences



Pompiers 18 ou 112

SAMU 15

Médecin Dr Jochmans – 04 95 37 00 04 – Cabinet médical ouvert le mardi à partir de 14h à la Résidence E valle
Dr Salaün – 04 95 35 42 90 – A domicile tous les vendredis sur rendez-vous

Infirmière Mme Guidicelli – 04 95 37 83 86

Permanences des soins en Haute-Corse

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié, appelez d'abord votre médecin.

En l'absence de votre médecin traitant téléphonez à **la REP 2B au 04 95 30 15 03**.

Du lundi au samedi de 20h à minuit - dimanche et jours fériés de 8h à minuit - Si une vie est en danger appelez le **15 SAMU 2B**.

Accord Département de la Haute-Corse / Service Départemental d'Incendies et de Secours (SDIS)

0800 004 020 - C'est le numéro d'appel en cas de problème de sécurité sur le réseau routier. Il permet de joindre de façon permanente le SDIS.

Prévention des incendies – Sécurité des biens et des personnes : article L.322-3 du code forestier (Loi n° 92-613 du 6 juillet 1992).

Dans les communes où se trouvent des bois classés en application de l'article L.321-1 ou inclus dans les massifs forestiers mentionnés à l'article L.321-6, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les zones suivantes : abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 m, ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de la voie... et sont à la charge des propriétaires des constructions et de leurs ayants droits.

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! Le débroussaillage doit être effectué avant le mois de juin.

Informations complémentaires disponibles sur le site www.debroussaillage.com

L'emploi du feu est interdit du 1er juillet au 30 septembre et d'une manière plus spécifique suivant l'arrêté de la Préfecture qui peut en modifier les dates.